

Bulletin Quotidien Europe n°10531 du 14 janvier 2012

19 (AE) SOCIAL: le vieillissement actif, un défi aux contours imparfaits

Bruxelles, 13/01/2012 (Agence Europe) - Si l'année 2012 a été consacrée « Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle », deux enquêtes, l'une d'Eurobaromètre et l'autre d'Eurostat, publiées vendredi 13 janvier, illustrent les grandes disparités qui existent au sein de l'UE, tant quant à l'activité effective de la partie la plus âgée de la population au sein de l'UE, que de la perception par les Européens de ce qu'est tout simplement la vieillesse et du rôle que celle-ci devrait jouer dans la société contemporaine.

Cette initiative de l'année européenne vise à répondre à une tendance démographique qui se confirme depuis les années 1960, à savoir une augmentation importante de l'espérance de vie (de huit années en moyenne) couplée au faible taux de natalité dans la plupart des États membres de l'UE. La promotion d'un vieillissement actif s'inscrit dans le cadre de la stratégie Europe 2020 et de l'objectif d'atteindre d'ici 2020 un taux de 75 % d'emploi parmi la population active. Cela constitue un défi important pour les gouvernements, particulièrement pour les systèmes de protection sociale et la viabilité des finances publiques. Le contexte actuel de l'austérité budgétaire fait de cette question un enjeu d'autant plus important.

Cette initiative pour l'année 2012, qui se concrétisera au fil des mois par différentes mesures et événements, est composée de trois volets: - le vieillissement actif au travail qui doit inciter les travailleurs âgés à rester sur la marché de travail ; - la participation à la société ou comment favoriser le développement du bénévolat pour maintenir le lien intergénérationnel ; - la vie autonome est un projet dont l'objectif principal est d'améliorer la santé, donc en conséquence l'autonomie des personnes âgées.

Ce qu'en pensent les Européens. La nouvelle enquête 'Eurobaromètre' donne une image fortement contrastée sur la question. Si 71% des Européens ont conscience que la population en Europe est en train de vieillir, seulement 42 % considèrent qu'il s'agit d'un véritable problème. Les faits démographiques sont donc bien perçus, mais pas leurs conséquences immédiates. Ainsi, juste un Européen sur trois juge qu'il sera nécessaire de repousser l'âge légal de la retraite d'ici 2030, même si 61 % se disent favorables à un assouplissement des règles. Par ailleurs, les Européens n'ont pas une perception homogène quant à la manière de définir ce que sont la vieillesse et la jeunesse. De fortes disparités ont été constatées d'un pays à l'autre. Si pour les Maltais, les Portugais et les Suédois, nous sommes jeunes seulement jusqu'à l'âge de 37 ans, les Chypriotes et les Grecs considèrent au contraire que le point de passage entre les deux « états de la vie » se trouve à l'âge de 50 ans. L'âge fatidique qui en moyenne est synonyme pour la plupart des Européens d'un stade avancé de la vie est celui de 64 ans, alors qu'on cesse d'être considéré comme jeune à l'âge moyen de 41,8 ans. Il faut souligner que cette appréciation varie également selon le sexe des personnes considérées: on devient une personne âgée pour les femmes à partir de 65 ans, alors qu'on l'est déjà à 62,7 pour les hommes.

Ce qu'en disent les données. L'emploi de la population âgée a nettement progressé ces dix dernières années, d'une manière beaucoup plus significative que parmi la totalité des personnes actives sur le marché de l'emploi: de seulement 2,1% pour les personnes âgées de 20 à 64 ans et de 10,6 % pour les personnes âgées de 55 à 59 ans. Pour cette dernière catégorie, les pays qui ont été

champions en 2010 se trouvent au nord (Suède, 80,7% ; Danemark, 75,9% et Finlande, 72,5%). Les mauvais élèves sont repartis entre l'est (Pologne, 45,8% ; Slovénie, 46,9%) et sud (Malte, 49,9%). Mais les disparités sont encore plus significatives dans la catégorie des 60 à 64 ans (à 65 ans, le taux d'emploi moyen est de 5%). Cette catégorie est d'autant plus importante, dans la mesure où c'est elle qui est la plus concernée par les projets d'augmentation de l'âge légal du départ à la retraite dans de nombreux États membres de l'UE. Si la Suède (61%) et le Royaume-Uni (44%) obtiennent des résultats relativement importants, les chiffres pour la France (17,9%), la Hongrie (13%) et Malte (14,2%) témoignent des difficultés à maintenir cette catégorie de la population sur le marché de l'emploi. Et ces difficultés sont autant liées aux questions de santé et d'autonomie, qu'à un environnement adéquat de travail (formations, mesures fiscales avantageuses comparées à la retraite, etc.).

L'année 2012 doit donc être l'année des mesures concrètes qui doivent encourager et en même temps permettre aux personnes âgées de rester dans le monde du travail. Les deux enquêtes montrent finalement que la question du vieillissement actif ne peut se résumer à l'âge légal de la retraite. En effet, même si celui-ci est fixé aux alentours des 65 ans, l'âge moyen du départ effectif est de seulement 61,5 ans en 2009. Malgré toutes les difficultés qui sont illustrées par ces deux études, le commissaire Laszlo Andor (emploi, affaires sociales et inclusion) reste confiant quant aux effets bénéfiques de cette initiative: « *Je suis persuadé que l'Année européenne jouera le rôle d'une déclat incitant les citoyens, les parties prenantes et les décideurs à agir en faveur du vieillissement actif et à aborder les problèmes du vieillissement de manière positive* », a-t-il déclaré dans un communiqué, vendredi 13 janvier. (JK)